

AU CŒUR
DU DÉBAT PUBLIC

COMMISSION
NUMERIQUE

COMMENT OPTIMISER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES TERRITOIRES AVEC LA DATA ?

.....
Note préparatoire du *vendredi 24 mars 2023*

I INTERVENANTES



Florence MOUREY, directrice territoriale Ile-de-France – GRDF ;



Samantha SOUNDARAVELOU, cheffe de projets
« Transition Energétique » – ENEDIS

.....

🕒 Le vendredi 24 mars 2023 de 9h30 à 11h

📍 **En visioconférence**

Élus référents :

- 👤
- AÏT Eddie, maire de Carrières-sous-Poissy (78)
 - TURPIN Dominique, maire de Nezel (78)
 - IPPOLITO Christophe, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne (94)

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

I OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'importance du recensement et du traitement des données dans sa collectivité ;
- ✓ S'appropriier les outils numériques de visualisation et de traitement des données énergétiques

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

L'efficacité énergétique ou encore l'efficience énergétique **est le rapport entre énergie utilisée et énergie consommée**. Sa mesure se réalise en France par deux indicateurs notables : le coefficient de performance (COP) et le coefficient d'efficacité énergétique (EER). Ces deux indicateurs permettent d'établir depuis 1992 un classement énergétique grâce aux étiquettes énergie, sur une échelle d'efficacité de A à G.

Depuis 2021, les Diagnostics de Performance Energétique (DPE), qui mesurent l'efficacité énergétique des bâtiments et des logements, sont rendus obligatoires et constituent un des moyens d'action pour arriver à diminuer de 30% les consommations d'énergie en France.

Pour les collectivités locales, la loi relative **Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) de 2015 impose l'ouverture des données de production et de consommation collectées par les gestionnaires de réseaux** de transport et de distribution d'électricité, de gaz et des réseaux de chaleur. Ces données sont transmises aux collectivités par les énergéticiens à condition que :

- **Les données soient utiles à l'exercice de leurs compétences, par exemple, pour l'établissement des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) ;**

- Les données ne soient pas « commercialement sensibles »¹

Des outils à la disposition des élus pour un premier niveau d'aide à la décision

Les smart grids (Réseaux Électriques Intelligents et Réseaux de Gaz Intelligents)

La **collecte des données énergétiques** est un premier enjeu pour une gestion optimisée des ressources des collectivités et pour un pilotage intelligent de leurs réseaux.

Les smart grids sont une opportunité technique pour connaître en temps réel les consommations. Il s'agit plus concrètement de dispositifs technologiques qui collectent des données énergétiques de production ou de consommation et qui utilisent ces données pour rediriger les flux d'énergie en fonction de la demande et de l'offre disponible. On retrouve à ce titre l'exemple des compteurs communicants Linky, concédés par Enedis aux collectivités locales².

Au début de leur déploiement, ces compteurs ont été au cœur d'une polémique portant sur leur caractère intrusif et nocif pour la santé. Malgré les économies d'énergie qui pouvaient être engendrées (de l'ordre de 10% pour Linky), leurs opposants soulignaient un non-respect dans l'utilisation de leurs données personnelles et la propagation d'ondes électromagnétiques dangereuses pour la santé. Certains conseils municipaux ont pris des arrêtés pour s'opposer à leur déploiement. [Le Conseil d'Etat a cependant tranché en 2019](#) en défaveur des édiles « Anti-Linky », considérant qu'un maire n'est pas compétent pour s'opposer à l'installation de compteurs électriques communicants en vue de protéger les habitants contre les effets des ondes émises.

Comme souligné en conclusion d'un rapport commandé par la Communauté Urbaine du Grand Lyon sur les impacts psychosociaux du compteur Linky, les individus doivent être associés au déploiement de ce type de dispositifs de la ville intelligente, permettant de favoriser leur implantation par une meilleure acceptabilité sociale.

La mise en place de portails numériques « collectivités locales »

Dans le cadre des obligations de transmission des données aux collectivités, les gestionnaires de réseaux comme **ENEDIS** et **GRDF** ont mis en place des portails numériques destinés aux collectivités, permettant une visualisation simplifiée de ces données de consommation. Ces espaces numériques sont complètement dédiés aux élus et permettent de :

- **Visualiser les données de consommation** et de production sur le territoire ;
- Bénéficier d'une cartographie du réseau énergétique ;
- **D'identifier des poches de vulnérabilités énergétiques**, c'est-à-dire des zones ou quartiers s'avérant être particulièrement énergivores.

¹ Les informations commercialement sensibles (ICS) sont des « *informations d'ordre économique, commercial, industriel, financier ou technique dont la communication pourrait porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination* », sur le marché de l'énergie, conformément aux articles L111-72 et suivants du Code de l'énergie.

² Art. 6-2 des conditions générales de ventes d'EDF « *le dispositif de comptage est fourni et posé par ERDF. Il fait partie du domaine concédé* ».

Le service de Data Prioréno porté par la Banque des Territoires

Lancé en 2022 par la Banque des Territoires avec l'Etat, Enedis et GRDF, le service de Data Prioréno permet de faciliter la prise de décision des élus quant à la rénovation des bâtiments. En croisant les données Enedis et GRDF, les algorithmes de Data Prioréno mettent gratuitement à la disposition des collectivités territoriales **une vision de leur parc de bâtiments publics et de leurs consommations d'électricité et de gaz.**⁶ Data Prioréno permet donc aux élus d'identifier en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité. En tant qu'outil gratuit, toutes les collectivités peuvent demander à bénéficier de ce service.

Samantha Soundaravelou pour **Enedis** et **Florence Mourey** pour **GRDF** reviendront dans cette séance sur l'importance du recensement des données énergétiques (électricité et gaz) et sur les dispositifs numériques permettant une première phase de diagnostic énergétique des territoires.

I PROPOSITION DE DEROULE

09H30 – 09H40 Introduction par les élus référents

09H40 - 10H00 Intervention de **Samantha Soundaravelou**, cheffe de projets « Transition Energétique » – ENEDIS

10H00 – 10H20 Intervention de **Florence Mourey**, directrice territoriale Ile-de-France – GRDF

10H20 – 10H50 Temps d'échange avec les participants

10H50 – 11H00 Conclusion par les élus référents

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ai pas de connexion autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.)
- Veuillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.